

(N° 33.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 24 MARS 1896.

Rapport de la Commission de l'Industrie et du Travail, chargée d'examiner le Projet de Loi instituant un Conseil de Prud'hommes à Huy.

*(Voir les n^{os} 246 et 269, session de 1894-1895, de la Chambre
des Représentants.)*

Présents : MM. le Duc d'URSEL, Président ; COOLS, PIRET, KEESEN,
COOREMAN et PLISSART, Rapporteur.

MESSIEURS,

La Commission de l'Industrie et du Travail a examiné le Projet de Loi instituant un Conseil de prud'hommes à Huy.

La Chambre des Représentants a adopté ce projet sans discussion à l'unanimité des 91 membres présents.

Votre Commission, Messieurs, conclut également à son adoption.

Le Rapporteur,
NESTOR PLISSART.

Le Président,
Le Duc d'URSEL.